BONDERITE

BONDERITE C-AK 708 SE 2

Nom actuel Novaclean AL 708

Février 204

DEGRAISSAGE CHIMIQUE DES SURFACES METALLIQUES

PRESENTATION

BONDERITE C-AK 708 SE 2 est un dégraissant chimique faiblement alcalin, spécialement destiné au dégraissage des surfaces métalliques.

BONDERITE C-AK 708 SE 2 a été élaboré tout particulièrement pour traiter l'aluminium et ses alliages, y compris les alliages de fonderie, mais il peut être employé sur tous les autres métaux ; cuivre et alliages, zinc et alliages, acier.

BONDERITE C-AK 708 SE 2 s'utilise dans les cycles de préparation des surfaces avant tout traitement chimique ou électrolytique ultérieur, en particulier dans l'industrie des transports, l'aéronautique, la mécanique.

BONDERITE C-AK AL 708 SE 2 s'emploie par immersion et est parfaitement adapté au dégraissage par ultra-sons, notamment pour l'élimination des pâtes à polir.

CARACTERISTIQUES

. Aspect : poudre
. Couleur : blanche
. Aisément soluble dans l'eau.
. Produit alcalin faible, exempt de soude caustique et de silicates.
. pH d'une solution à 10 g/l : environ 9,2.
. Très fortes propriétés émulsionnantes.
. Produit très concentré, s'utilisant à faible concentration.

MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre du dégraissant **BONDERITE C-AK 708 SE 2** constitue la phase initiale du processus de préparation des surfaces avant un éventuel traitement ultérieur tel que :

- anodisation
- électrodéposition
- préparation avant dépôt organique
- préparation avant soudure par points
- préparation avant collage
- etc ... .

Les paramètres opératoires recommandés sont les suivants:

1) Dégraissage en immersion

. Concentration: 10 à 30 g/l
. Température : 40 à 70 °C
. Temps de contact : 5 à 15 min.

Une légère agitation du bain est favorable au traitement, mais elle doit être limitée pour éviter la formation excessive de mousse.

2) Dégraissage par ultra-sons

. Concentration: 10 à 30 g/l
. Température : 40 à 70 °C
. Temps de contact : 2 à 5 min.

Ce procédé est en particulier, utilisé pour l'élimination des pâtes à polir.

Nota :
Les conditions opératoires peuvent être modifiées en fonction de la nature et de la quantité de souillures présentes ; elles sont fixées par nos services techniques après étude de ces spécificités.

EQUIPEMENT

Les matériaux à utiliser pour la cuve et le système de chauffage sont l'acier doux ou l'acier inoxydable.

Ne pas utiliser de composants en métaux légers.

Un système de captation des vapeurs est recommandé.

a.m.p.e.r.e.

METHODE DE CONTROLE ET D'ENRICHISSEMENT

A) Méthode de dosage

Principe

Etant donné la faible alcalinité du produit (pH des solutions environ 9), il est nécessaire de tenir compte de l'alcalinité propre de l'eau ayant servi à la confection du bain.
Pour cela, le dosage s'effectue en deux étapes :
. titrage d'un prélèvement du bain.
. titrage d'un même volume de l'eau de dilution.
Le deuxième résultat est retranché du premier.

Mode opératoire

1) Détermination de l'alcalinité totale du bain

. Prélever un échantillon du bain et le laisser refroidir à température ambiante.
. A l'aide d'une éprouvette graduée , prélever 50 ml de solution et les introduire danSs un erlenmeyer
. Ajouter quelques gouttes d'indicateur méthylorange.
. La solution devient jaune-orangée.
. Titrer avec une solution d'acide chlorhydrique N , jusqu'au virage de l'indicateur du jaune-orangé au rouge.
. Soit V_1 ml versés

2) Détermination de l'alcalinité de l'eau

. A l'aide d'une éprouvette graduée, prélever 50 ml d'eau ayant servi à confectionner le bain et les verser dans un erlenmeyer.
. Ajouter quelques gouttes d'indicateur méthylorange.
. La solution devient jaune-orangée.
. Titrer avec une solution d'acide chlorhydrique N , jusqu'au virage de l'indicateur du jaune-orangé au rouge.
. Soit V_2 ml versés

Expression des résultats

Alcalinité totale (nombre de points) = $V_1 - V_2$

Concentration en **BONDERITE C-AK 708 SE 2** (en g/l) = $(V_1 - V_2) \times 4$

B) Ajustements des bains

Le bain de **BONDERITE C-AK 708 SE 2** est maintenu dans ses paramètres de travail, par ajout régulier de produit.

Un bain monté à 50 g/l présente une alcalinité totale d'environ 12,5 points.

Pour augmenter l'alcalinité totale de 1 point, ajouter 4 g/l de **BONDERITE C-AK 708 SE 2 .**

PRECAUTIONS - RECOMMANDATIONS POUR LA MANIPULATION

BONDERITE C-AK 708 SE 2 est un produit faiblement alcalin, ne présentant donc pas de danger particulier de manipulation.

Toutefois, il convient d'éviter le contact prolongé avec la peau et les projections dans les yeux.

En cas de projection, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Le port de gants et de lunettes est recommandé.

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONS DE STOCKAGE

BONDERITE C-AK 708 SE 2 doit être stocké en emballage clos, à l'abri de l'humidité.

Il est préférable de le stocker à l'écart des produits acides.

REJETS

Pour le rejet des solutions usagées, il convient de procéder comme suit :

- élimination des huiles par cassage acide ou tout autre moyen physique ou chimique approprié.
- neutralisation par un acide pour précipiter les sels et ajuster le pH entre 6,5 et 9.
- décantation des boues formées.

a.m.p.e.r.e.

ADDITIONAL INFORMATION
Clause de non-responsabilité
Note :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
L'information fournier dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
Les données contenues dans ce document sont fourniers à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à**

la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.
La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques
Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

a.m.p.e.r.e.

a.m.p.e.r.e.

Henkel Americas
+860.571.5100

Henkel Europe
+49.89.9268.0

Henkel France
+33.1.64.17.70.00